

RIDEAU HALL

le 10 janvier 1994

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que Leurs Excellences, le Gouverneur général et Madame Gerda Hnatyshyn arriveront à l'entrée de la Tour de la Paix à 14 h 35, le mardi 18 janvier 1994 et que, lorsqu'on aura avisé Leurs Excellences que tout est en place, elles se rendront à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la première session du trente-cinquième Parlement du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le secrétaire du Gouverneur général,
Judith A. LaRocque
par Anthony P. Smyth

L'honorable
Président du Sénat
Ottawa

L'AJOURNEMENT

L'honorable Gildas L. Molgat (leader adjoint du gouvernement), avec la permission du Sénat et nonobstant l'alinéa 59(1)*h*), propose:

Que, lorsque le Sénat ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 18 janvier 1994, à 14 h 35.

(La motion est adoptée.)

(Le Sénat s'ajourne à 14 h 35 demain.)